

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 12 4100011000000
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N 04/2026

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi qu'aux dispositions des articles 34, 44 et 62 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet :

Équipement de l'Institut National d'Hôtellerie et de Tourisme de Bou-Saadâ

Lot n° 01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements de cuisine et de restaurant (pédagogique et pratique)

Lot n° 02 : Acquisition, installation et mise en service des équipements d'hébergement, des ateliers pratiques et des salles de cours

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES SOUMISSIONNAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 62 du décret présidentiel n° 15-247, les soumissionnaires doivent satisfaire aux conditions minimales suivantes :

1. Capacité professionnelle

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au Registre du Commerce électronique et exerçant une activité en rapport avec l'objet du lot concerné, en qualité de fabricant, grossiste ou détaillant spécialisé, selon le lot concerné.

2. Capacité technique

Le soumissionnaire doit justifier de la réalisation, durant les cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), d'au moins un (01) projet similaire d'un montant minimum de **dix millions de dinars algériens (10 000 000,00 DA)**.

Cette expérience doit être justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public, précisant obligatoirement le montant du projet réalisé, la date de début des travaux et la date de réception définitive.

3. Capacité financière

Le soumissionnaire doit présenter les bilans financiers des exercices 2023, 2024 et 2025, visés par les services fiscaux, justifiant un chiffre d'affaires annuel moyen égal ou supérieur à **vingt-cinq millions de dinars algériens (25 000 000,00 DA)**.

4. Visite obligatoire du site

Les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges sont tenus d'effectuer une visite obligatoire du site de l'Institut National d'Hôtellerie et de Tourisme de Tizi Ouzou durant la période de préparation des offres.

Cette visite donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal signé conjointement par le représentant du service contractant et celui du soumissionnaire. L'absence de ce procès-verbal dans l'offre entraînera le rejet de celle-ci.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés Publics relevant de la Direction de l'Administration Générale du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, contre paiement de la somme de **trois mille dinars algériens (3 000,00 DA)** au compte du régisseur (agent comptable) du Ministère.

COMPOSITION DES OFFRES

A. Dossier de candidature

- Déclaration de candidature ;
- Déclaration de probité ;
- Registre du commerce électronique ;

- Carte d'immatriculation fiscale ;
- Extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois ;
- Attestation de mise à jour CNAS ;
- Attestation de mise à jour CASNOS ;
- Attestation de dépôt des comptes sociaux ;
- Liste des moyens de transport dûment signée et cachetée, accompagnée des copies légalisées des cartes grises et des attestations d'assurance ;
- Liste des moyens humains.

B. Offre technique

- Déclaration à souscrire ;
- Cahier des charges paraphé, signé et portant la mention « **Lu et accepté** » ;
- Mémoire technique justificatif.

C. Offre financière

- Lettre de soumission ;
- Bordereau des prix unitaires hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), en chiffres et en lettres ;
- Devis quantitatif et estimatif hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES OFFRES

Les offres doivent être présentées sous la forme de trois dossiers distincts :

- Dossier de candidature ;
- Offre technique ;
- Offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être placés dans des enveloppes séparées et cachetées portant respectivement les mentions :

- **DOSSIER DE CANDIDATURE ;**
- **OFFRE TECHNIQUE ;**
- **OFFRE FINANCIÈRE.**

Les trois enveloppes seront insérées dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée et cachetée portant uniquement la mention :

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 04/2026

ÉQUIPEMENT DE L'INSTITUT NATIONAL D'HOTELLERIE ET DE TOURISME DE BOU-SAADA

Lot n° 01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements de cuisine et de restaurant (pédagogique et pratique)

Lot n° 02 : Acquisition, installation et mise en service des équipements d'hébergement, des ateliers pratiques et des salles de cours

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES

La date limite de dépôt des offres est fixée à **vingt (20) jours** à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et sur le **Portail des marchés publics**, le cas échéant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **douze heures (12 h 00)**.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction de l'Administration Générale du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat à **treize heures (13 h 00)**, le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.